

FICHE TECHNIQUE

Date d'impression: 07/12/2006

Révision:01/05/06

Page: 1/1

PELICANBOX

Réf. : SRPB



1. UTILISATION

Station mobile pour les problèmes de déversements permettant de séparer l'absorbant souillé de l'absorbant réutilisable.

Pour fonctionner correctement, cet économiseur doit utiliser les qualités de Fibercan (absorbant asséchant pour huiles et produits à base de pétrole) et ne fonctionnera donc pas avec un autre absorbant.

2. CARACTERISTIQUES

Contenance 50L maximum

Livré avec un balai coco/polypropylène, une pelle anti-déflagrante, une pelle à main.

Clips de fixation latéraux pour pelle et balai.

Trappe coulissante pour prélever l'absorbant dans le bac de la station mobile.

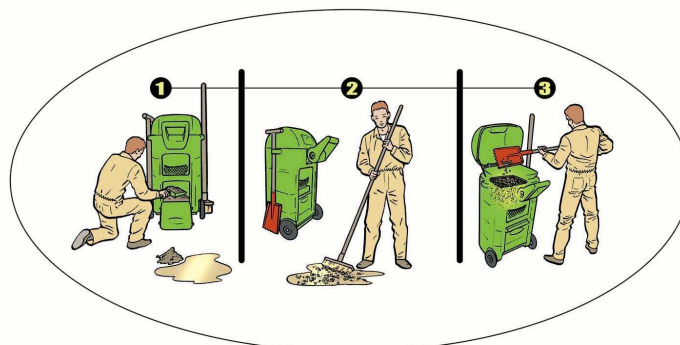
Tamis spécialement dimensionné pour retenir les grumeaux d'absorbant saturé.

3. MISE EN PLACE INITIALE

Enlevez le tamis et videz 1 à 2 recharge maximum de Fibercan dans la PelicanBox. Replacez le tamis et « clippez » la pelle anti-déflagrante et le balai dans leur emplacement respectif.

La station mobile est maintenant prête à l'emploi.

4. MODE D'EMPLOI



1/ Amenez la station mobile jusqu'à la zone à nettoyer.

Utilisez la pelle à main fournie pour prélever de l'absorbant par la trappe coulissante (en bas de l'économiseur) et répandez-le sur la zone à traiter. A l'aide du balai fourni, assurez-vous de bien faire pénétrer l'absorbant dans le liquide, puis balayez IMMEDIATEMENT la zone concernée. Commencez par les bords externes du déversement afin de le contenir, puis recouvrez-le totalement avec Fibercan.

Remarque : N'ayez pas peur de mettre trop d'absorbant : tout ce qui est réutilisable sera récupéré.

2/ Ramassez l'ensemble du produit grâce à la pelle et mettez-le sur le tamis situé sur la partie haute de la station. Le sol doit être propre et non glissant.

3/ Secouez le tamis au-dessus de la station mobile pour que le produit non imprégné retombe au fond du bac. L'absorbant saturé restant dans le tamis (sous forme de grumeaux) doit être mis dans un container approprié afin de recevoir un retraitement spécifique (DIS). Remettez le balai et les pelles à leur place, prêts pour la prochaine intervention.

<p>Les informations contenues dans la présente fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Cependant, elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalable à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour les aider à résoudre au mieux leurs problèmes.</p>
--